

## CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, Stéphane TRIQUART, Maire de la commune de Mussidan,

Certifie avoir effectué l'affichage, à compter du 27/11/2023, pour une durée d'un mois, au siège de la *mairie, 80 rue de la libération à Mussidan*, de la délibération communautaire n°10 du 23/11/2023, portant sur l'approbation de la modification de droit commun n°1 du PLU de Mussidan.

Pour faire valoir ce que de droit.

Mussidan, le 27/11/2023

Le Maire,

Stéphane TRIQUART

